

Guy Lavoie, CRIA

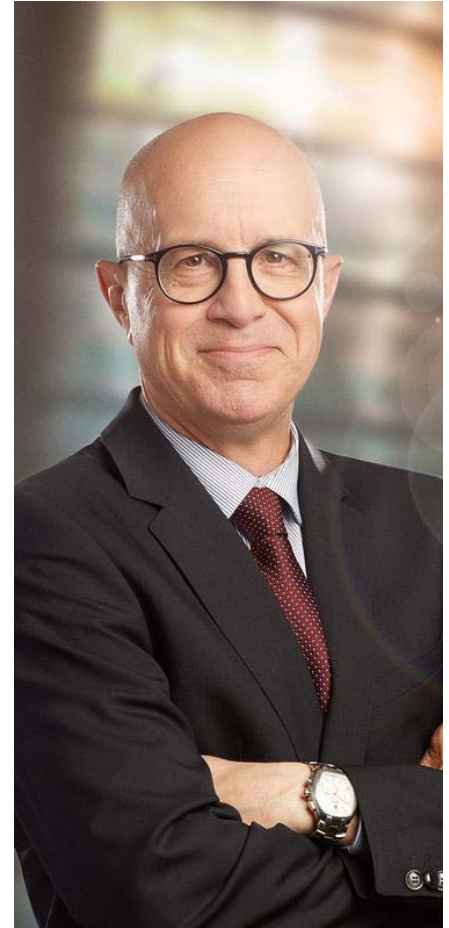
Associé

Guy Lavoie est associé au sein du groupe Droit du travail et de l'emploi. La réalité d'affaires du client est toujours prise en compte lorsqu'il propose des stratégies et des alternatives centrées sur la résolution de problèmes. Doté d'une solide expérience de plus de 30 ans en relations de travail, en droit de l'emploi et en santé et sécurité, il plaide régulièrement devant divers tribunaux administratifs. Il travaille également en collaboration avec le groupe Droit des affaires du cabinet en ce qui concerne les aspects du droit du travail et de l'emploi connexes aux fusions et acquisitions.

Journaliste avant d'entreprendre sa carrière en droit, Me Lavoie a également participé à la fondation d'une entreprise vouée au transport des personnes à mobilité restreinte et d'un centre de travail adapté pour adultes souffrant d'un handicap. Son style de communication clair et direct découle en partie de son expérience en journalisme et en développement d'entreprise.

Publications

- Guy Lavoie et Élodie Brunet, « Conclusion de la saga Supervac 2000 : le congédiement fait partie des risques inhérents d'un milieu de travail », août 2019
- Guy Lavoie, Véronique Morin et Jean-Sébastien Massol, « Agences de placement et de recrutement : quelles seront vos nouvelles contraintes? », Droit de savoir, avril 2019
- Guy Lavoie et Jean-Sébastien Massol, « Octroi de dommages moraux à la suite d'un licenciement collectif », Droit de savoir, juillet 2017
- Élodie Brunet et Guy Lavoie, « Cigarettes à la bouche et compas dans l'œil : élargissement imminent de l'interdiction de fumer dans un rayon de neuf mètres », Droit de savoir, novembre 2016
- Élodie Brunet, Nicolas Joubert et Guy Lavoie, « L'affaire Canadelle et l'importance de contester certaines décisions de la CNESST en temps utile », Droit de savoir, août 2016
- Nicolas Joubert, Guy Lavoie et Cloé Potvin, « Absence de preuve scientifique concluante : obstacle fatal à l'établissement d'un lien causal en matière de maladie professionnelle? Pas nécessairement selon la Cour suprême du Canada », Droit de savoir, juillet 2016
- Guy Lavoie et Rhonda Grintuch, « Prévoyez vous embaucher cette année? Que faire lorsqu'un employé a exagéré ses compétences et ne livre pas la marchandise? », Droit de savoir, février 2015
- Guy Lavoie, Brittany Carson et Élodie Brunet, *New Perspectives on Canadian Employment Law*, sous la direction de Malcolm MacKillop et Christine Thomlison LexisNexis, 2014 (Chapitre 16 : *Employment Law and Practice : Current Issues*)
- Élodie Brunet et Guy Lavoie, « La suite de l'affaire Ditomene c. Boulanger : la Cour d'appel précise que l'enquête d'un employeur en matière de harcèlement n'est pas obligatoirement assujettie aux règles de l'équité procédurale », Droit de savoir express, décembre 2014
- Élodie Brunet et Guy Lavoie, « L'affaire Asphalte Desjardins : la Cour suprême du Canada



Associé, Avocat Montréal

Téléphone 514 877-3030
Télécopieur 514 871-8977
guy.lavoie@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Travail et emploi

- renverse la décision de la Cour d'appel du Québec », Droit de savoir express, décembre 2014
- Valérie Korozs, Guy Lavoie et Martin Bédard, « Salarié ou travailleur autonome? La Cour d'appel du Québec se prononce », Droit de savoir express, juillet 2014
- Élodie Brunet, Guy Lavoie et Luc Pariseau, Bulletin trimestriel d'information juridique à l'intention des professionnels de la comptabilité, de la gestion et des finances, Numéro 20, Ratio – juin 2013
- Élodie Brunet et Guy Lavoie, « Le congédiement déguisé analysé dans le contexte d'une acquisition d'entreprise », Droit de savoir, février 2013
- Josée Dumoulin, François Parent, Loïc Berdnikoff et Guy Lavoie, Bulletin d'information juridique à l'intention des entrepreneurs et des décideurs, Numéro 3, *Lavery PME* – décembre 2009

Distinctions

- *Chambers Canada* en droit du travail et de l'emploi, depuis 2018
- *The Best Lawyers in Canada* en droit du travail et de l'emploi ainsi qu'en santé et sécurité du travail, depuis 2013
- *The Best Lawyers in Canada, Lawyer of the Year*, Santé et sécurité du travail, 2020
- *Lawyer of the Year, Indemnisation des accidentés du travail*, août 2019
- *Fellow* du *American College of Labour and Employment Lawyers*, 2017
- *Who's Who Legal Canada* dans le domaine du droit du travail et relations de travail, 2017
- *The Canadian Legal LEXPERT® Directory* dans le domaine du droit du travail, depuis 2016
- *The Canadian Legal LEXPERT® Directory* dans le domaine des relations de travail, depuis 2014



Workers' Compensation Law
Montréal, Canada



Guy Lavoie

Formation

- Membre du Barreau du Québec depuis 1986
- École du Barreau du Québec, 1986
- LL.B., Université de Sherbrooke, 1985

Conseils et associations

- Conseiller en relations industrielles agréé (CRIA)
- Association canadienne des avocats d'employeurs (ACAE)